



Association Santé Migrants de Loire-Atlantique  
49-51 Chaussée de la Madeleine  
44000 Nantes  
www.asamla.fr

Nantes, le 3 janvier 2019

Objet : adhésion 2019

Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2019, je vous souhaite au nom de toute l'équipe bénévole et salariée de l'Asamla, ainsi qu'à tous vos proches, une belle année 2019 !

Nous avons eu le plaisir de vous compter parmi les adhérent-e-s de l'ASAMLA et vous proposons aujourd'hui de renouveler votre engagement pour l'année qui commence. C'est important.

Chaque adhésion est un argument de plus pour promouvoir auprès de l'opinion et des pouvoirs publics la nécessité de ressources solides d'interprétariat et de médiation interculturelle pour l'intégration.

Les guerres, les crises politiques, les inégalités et le dérèglement climatique inscrivent les migrations de populations dans la durée.

Pour les personnes migrantes ne comprenant pas notre langue, les besoins d'interprétariat et de médiation ont fortement augmenté dans notre région au cours des dix dernières années. Les professionnel.le.s de la santé, du social et de l'éducation nous sollicitent de plus en plus souvent et dans une grande diversité de langues : l'Asamla mobilise aujourd'hui une équipe de 25 professionnel.le.s.

Mais les financements publics n'augmentent pas en conséquence. Cela nous oblige en permanence à des ajustements inconfortables. Notre capacité à répondre dépend de plus en plus des autres moyens que nous pourrions mobiliser. L'appel aux adhésions et aux dons se traduit dans des actions concrètes, par exemple pour mobiliser des interprètes en urgence auprès d'exilés en situation de détresse.

**Pour adhérer, renouveler votre adhésion pour l'année 2019 et/ou effectuer un don le plus simple est d'aller sur le site : [www.asamla.fr](http://www.asamla.fr) et de cliquer sur l'onglet « soutenir l'Asamla ».**<sup>1</sup>

Vous pouvez payer par carte bancaire, prélèvement ou chèque. Vos dons et cotisations vous ouvrent droit à une réduction d'impôt d'un montant égal à 66 % de la somme versée dans la limite de 20 % du revenu imposable. En clair un soutien de 40 € ne vous coûtera après déduction que 13.60 €. Et cela finance près d'une heure d'interprétariat ou de médiation interculturelle !

Pour contacter l'association : téléphone 02 40 48 51 99 ou [contact@asamla.org](mailto:contact@asamla.org)

Nous serions heureux de vous compter à nouveau parmi nos adhérent-e-s.

Très cordialement,

Pour toute l'équipe de l'Asamla,  
Yves Hamon  
Président de l'Asamla

<sup>1</sup> Si vous n'avez pas d'accès à internet merci d'adresser un courrier à l'association précisant en objet « adhésion 2019 » et mentionnant vos nom, prénom et adresse, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Asamla.

